



Une première en Côte-d'Or : la reconnaissance des savoir-faire professionnels



Nouveaux diplômés, les récipiendaires voient enfin reconnues leurs compétences professionnelles.

C'est une cérémonie inédite dans notre département qui s'est déroulée, dernièrement, sur le campus de l'afpa de Chevigny. Pour la première fois, en effet, six salariés d'établissements accueillant des publics du milieu du travail protégé, des entreprises adaptées, d'entreprises d'insertion, ou issus de l'éducation spécialisée, se sont vus remettre un portefeuille de compétences, lequel constitue, pour ces travailleurs pas tout à fait comme les autres, une véritable reconnaissance, en même temps qu'un authentique diplôme. »

Une reconnaissance officielle

« Ces portefeuilles de compétences, s'est félicité Pascal Erhardt, directeur du campus de Chevigny et responsable territorial d'exploitation Bourgogne Nord à l'afpa, sont pour ces salariés la première reconnaissance de leurs valeurs professionnelles, et au-delà de leur qualité émotionnelle, ils bénéficient d'une réelle crédibilité, ayant été délivrés par un jury de professionnels ». Le dispositif RSFP (reconnaissance des savoir-faire professionnels) existe depuis dix ans en Rhône-Alpes, deux ans en Franche-Comté, et un an en Bourgogne, où il a été mis en place courant 2010 en Saône-et-Loire, avant d'arriver, enfin en Côte-d'Or. Il offre la possibilité aux personnes n'ayant pas les pré-requis nécessaires pour accéder aux systèmes traditionnels de validation de faire reconnaître leurs compétences par un jury de professionnels. En clair, il permet aux salariés d'Esat et autres entreprises adaptées d'obtenir un vrai diplôme, lequel peut constituer, pour certains, une première marche vers la VAE (validation des acquis de l'expérience) ».

Huit activités sur quatre métiers

Pour cette première, quatre établissements se sont impliqués dans la démarche : l'association Trisomie 21 de Côte-d'Or, l'Esat de Bézouotte, l'IME PEP 21 de Dijon, et la Sdat/asco de Beaune. Six salariés, trois femmes et trois hommes, ont été évalués sur au total huit activités relatives à quatre métiers : Agent d'entretien des espaces verts, agent polyvalent de blanchisserie, agent de conditionnement, agent de nettoyage des locaux. L'action s'est étalée sur six mois. Chaque candidat a été convié à un entretien individuel avec un moniteur d'une autre structure, des épreuves pratiques ont été mises en place suivant un référentiel AFPA, qui ont permis au jury de délivrer une ou plusieurs validations à chaque candidat, suivant ses activités.

Il est facile d'imaginer combien Sandrine, Nicole, Martine, Clément, Sébastien et Guillaume ont été fiers et heureux de recevoir, des mains de Pascal Erhardt, leurs portefeuilles de compétences, en présence de leurs familles, amis, et moniteurs.



Directeur du campus de Chevigny, Pascal Erhardt souhaite pérenniser ce dispositif qui a été long à mettre en œuvre en Côte-d'Or.



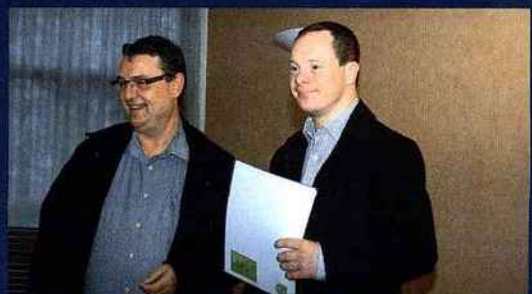
Clément a reçu le premier portefeuille jamais décerné en Côte-d'Or.



Beaucoup d'émotion pour Martine.



Sandrine, quant à elle, n'a pas caché sa joie.



Guillaume est venu recevoir son portefeuille avec beaucoup de sérieux.

■ DENIS MESSELET